

# FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

décembre 2014 • numéro

**21**

GRANDES CULTURES



**LES PRIX PAYÉS AUX  
PRODUCTEURS**  
**Résultats de l'enquête  
trimestrielle pour la  
campagne 2013/14**



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



Le calcul des prix payés aux producteurs présentés dans ce document résulte d'une moyenne pondérée des prix d'achat des organismes stockeurs par les volumes collectés dans chaque région.

Ces prix d'achat sont issus de la comptabilité des organismes stockeurs et sont actualisés et consolidés chaque trimestre, intégrant donc les compléments de prix apportés en cours de campagne, afin d'obtenir au dernier trimestre un prix moyen de campagne complet. Ils se distinguent ainsi des prix payés aux producteurs présentés dans la note de conjoncture mensuelle « Enquête prix payés aux producteurs » qui donnent une situation des prix pratiqués au 15 du mois.

## Évolution des prix d'achat

En €/t	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14		Variation	Variation
	30/06/2010	30/06/2011	30/06/2012	30/06/2013	31/03/2014	30/06/2014	trimestrielle	annuelle
Blé tendre	109	180	183	215	171	179	4%	-17%
Blé dur	162	226	272	243	207	215	4%	-11%
Orges	95	145	185	199	159	164	3%	-18%
Maïs	103	172	170	196	131	137	5%	-30%
Seigle	95	153	164	189	136	145	6%	-23%
Avoine	77	129	172	200	129	129	0%	-36%
Triticale	86	158	164	190	144	146	2%	-23%
Sorgho	89	162	160	194	133	140	5%	-28%
Colza	258	381	430	468	359	372	3%	-21%
Tournesol	240	395	408	465	313	330	5%	-29%
Soja	267	341	357	466	419	432	3%	-7%
Pois	147	191	213	268	222	230	3%	-14%
Féveroles	148	188	225	310	252	263	4%	-15%

Source : FranceAgriMer

Les données présentées dans ce document concernent l'intégralité de la campagne 2013/14. Il s'agit donc des prix issus des transactions réalisées au cours de la période allant du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014 qui permettent d'établir un **prix moyen complet pour la campagne 2013/14**.

La prise en compte des données du dernier trimestre de campagne, incluant notamment les compléments de fin de campagne, conduit à une dernière réévaluation à la hausse des prix à la production moyens pour la campagne 2013/14. Les réévaluations les plus importantes concernent les oléoprotéagineux : +17 euros sur le prix du tournesol, +13 euros sur les prix du colza et du soja et +11 euros sur le prix des féveroles. En revanche, les prix de l'avoine et du triticale n'ont pratiquement pas été revalorisés.

Après les records de la campagne 2012/13, cette dernière campagne se solde sur des prix en net recul et ce, pour l'intégralité des espèces enquêtées. La baisse de prix moyenne pour les céréales est de -23 %, allant jusqu'à -30 % sur le prix du maïs et au minimum de -11 % sur le prix du blé dur. Le colza et surtout le tournesol enregistrent aussi des réductions de prix très conséquentes : -29 % pour le tournesol et -21 % pour le colza.

Les prix 2013/14 sont également inférieurs à ceux de la campagne 2011/12 pour toutes les espèces à l'exception du soja, des pois et des féveroles. La baisse se chiffre à -14 % sur les céréales et le colza et -19 % sur le tournesol. Comparés à la campagne 2010/11, les prix 2013/14 sont également globalement inférieurs, en particulier pour le maïs avec une décote de -20 %.

## Blés et orges

Blés, orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

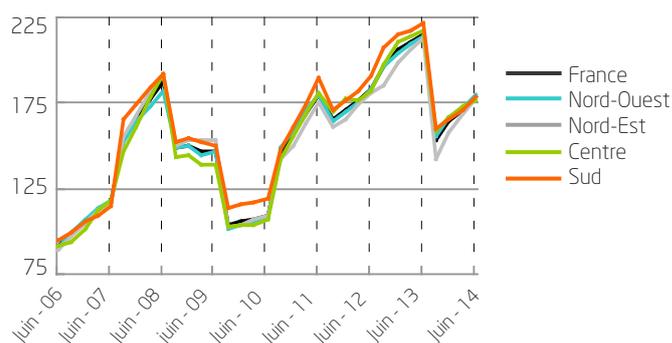
## Blé meunier

L'intégration des compléments de prix et des dernières transactions a conduit à réévaluer le prix de campagne moyen de 8 euros par rapport au prix provisoire calculé à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre. En 2013/2014, une tonne de blé tendre s'est ainsi échangée contre 179 euros. Ce prix d'achat moyen est proche de celui relevé en 2011/12 et 2010/11.

En revanche, il s'établit nettement en deçà du prix moyen pratiqué la campagne précédente, avec une décote de -17 %.

La consolidation de fin de campagne se fait sur des prix régionaux particulièrement homogènes : tous les prix moyens des regroupements régionaux sont compris dans un intervalle de 177 à 180 €/t.

Blé tendre : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer



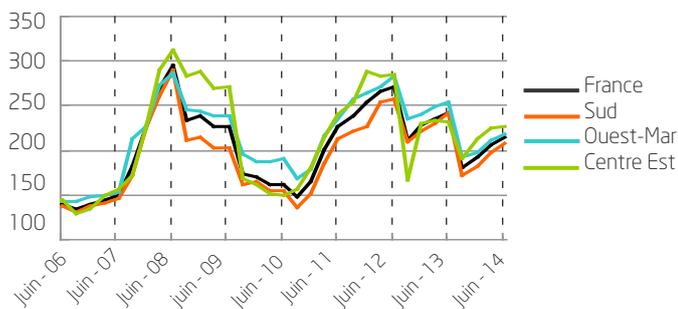
## Blé dur

Le prix moyen du blé dur profite d'une dernière réévaluation égale à celle du blé tendre, soit + 8 euros. Ces gains portent son prix d'achat moyen définitif de campagne à 215 €/t.

Les corrections de fins de campagne ont permis de réduire significativement les écarts de prix interrégionaux. En effet, le regroupement du Sud qui enregistrait les prix les plus faibles, a bénéficié des augmentations les plus fortes (+ 11 euros), alors que le regroupement du Centre-Est, où les maxima étaient déjà relevés, n'a gagné que 2 euros. Le prix moyen dans la zone Sud s'élevé donc à 208 €/t, alors que le prix le plus attractif, relevé dans le Centre-Est s'établit à 227 €/t. Le différentiel maximum n'est ainsi plus que de 19 euros, le plus faible depuis la campagne 2006/07.

Ces prix sont les plus bas depuis 2009/10. Ils sont inférieurs de 28 euros au prix moyen de la campagne précédente et de 57 euros au prix moyen 2011/12.

### Blé dur : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



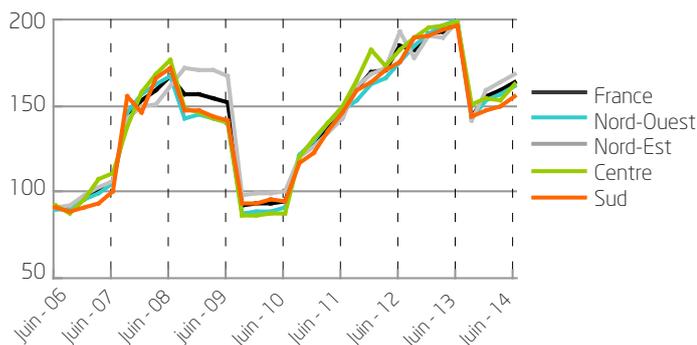
Source : FranceAgriMer

## Orges

La dernière consolidation de campagne porte le prix définitif 2013/14 des orges à 164 €/t, réévalué de 5 euros par rapport au prix provisoire calculé à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre. Une tonne d'orges s'est ainsi échangée 35 euros de moins qu'en 2012/13 et 21 euros de moins qu'en 2011/12. En revanche, à l'inverse des autres céréales, le prix moyen 2013/14 conserve un bonus sur le prix 2010/11 de près de 20 euros.

A l'échelle interrégionale, les disparités de prix sont plus prononcées qu'en 2012/13, mais elles restent modérées, avec un différentiel maximum de 13 euros. Les valeurs extrêmes concernent les regroupements du Sud (155 €/t) et du Nord-Est (168 €/t).

### Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



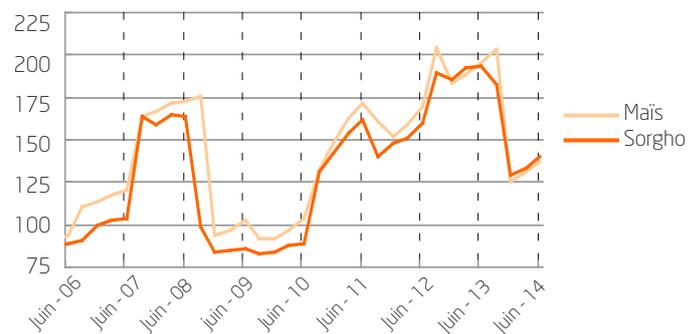
Source : FranceAgriMer

## Maïs et Sorgho

L'intégration des dernières transactions a conduit à des corrections à la hausse de +6 euros sur le prix du maïs et de +7 euros sur celui du sorgho par rapport aux prix provisoires calculés à la fin du troisième trimestre.

Le prix moyen 2013/14 définitif du sorgho se porte ainsi à 140 €/t, soit 54 euros de moins qu'il y a un an, et environ 20 euros de moins que les deux précédentes campagnes. Depuis la campagne 2010/11, les prix du sorgho les plus attractifs sont relevés dans la zone Sud.

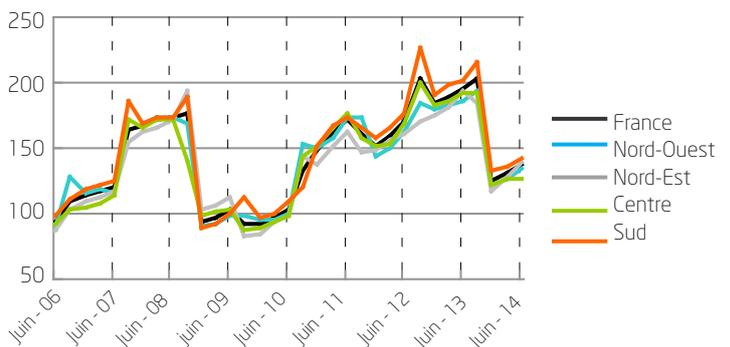
### Maïs et sorgho : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le prix moyen définitif du maïs est calculé à 137 €/t. Ce prix est le plus faible depuis la campagne 2009/10. La décote est proche de 60 euros par rapport aux prix pratiqués il y a un an et de l'ordre de 30 euros par rapport aux campagnes 2011/12 et 2010/11. A l'échelle locale, les prix s'échelonnent dans un intervalle de 17 euros. Le regroupement du Centre, qui n'a pas bénéficié de réévaluations de fin de campagne, enregistre les prix les moins élevés (126 €/t) alors que le regroupement du Sud conserve les prix les plus attractifs.

### Maïs : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

## Seigle, avoine et triticale

L'intégration des données du dernier trimestre de campagne ne modifie pas, ou seulement marginalement les prix de l'avoine et du triticale. En revanche, le prix du seigle profite de la plus forte réévaluation de fin de campagne parmi les céréales : +9 euros.

### Seigle, avoine, triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t

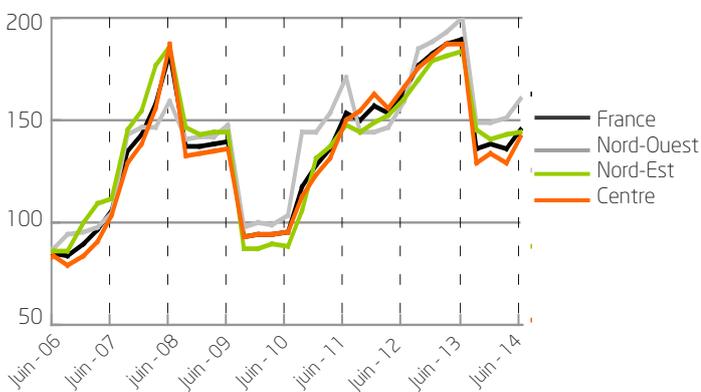


Source : FranceAgriMer

En 2013/2014, une tonne de seigle s'est ainsi échangée contre 145 euros. Ce niveau de prix est proche de celui relevé au cours des campagnes 2008/09 et 2010/11. Il est cependant inférieur de plus de quarante euros à sa valeur de la campagne précédente.

Avec les dernières corrections, les disparités de prix interrégionales se sont légèrement amenuisées mais demeurent importantes. En effet, les prix pratiqués dans le regroupement du Nord-Ouest se sont distingués tout au long de cette campagne, avec les prix les plus attractifs (161 €/t en moyenne), alors que dans les deux autres regroupements, les prix sont très proches, compris dans un intervalle de trois euros.

### Seigle : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le prix moyen de l'avoine pour la campagne 2013/14 est confirmé à 129 €/t, sans changement par rapport au prix provisoire calculé le trimestre précédent. De plus, le prix de l'avoine n'a que très peu évolué depuis les premières transactions de début de campagne (123 €/t en moyenne sur le premier trimestre). L'avoine est la grande perdante de cette campagne : son prix moyen enregistre la plus forte décote (-71 euros) parmi les céréales. En rupture avec les deux campagnes précédentes, l'avoine est la céréale la moins chère en 2013/14.

Pratiquement inchangé par rapport à son prix provisoire consolidé à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre, le prix moyen définitif du triticale se porte à 146 €/t en 2013/14, conservant ainsi une quasi parité avec le prix du seigle. Comme ce dernier, le prix du triticale enregistre une décote de plus de 40 euros en un an. Sur les trois dernières campagnes, les maxima sont relevés dans le regroupement du Sud, mais les prix interrégionaux demeurent très proches (contenus dans un intervalle de 6 euros).

### Oléagineux

Les réévaluations des prix des oléagineux ont été régulières tout au long de la campagne 2013/14. Sur le dernier trimestre, elles se sont échelonnées de +13 euros (colza et soja) à +17 euros (tournesol).

Le prix moyen 2013/14 définitif du soja s'établit à 432 €/t. Depuis la mise en place de cette enquête (2006/07 pour le soja), ce sont les prix les plus élevés après ceux de 2012/13. En effet, malgré ces nouvelles revalorisations, le prix moyen 2013/14 du soja conserve une décote de 34 euros sur celui, record, offert aux producteurs un an auparavant.

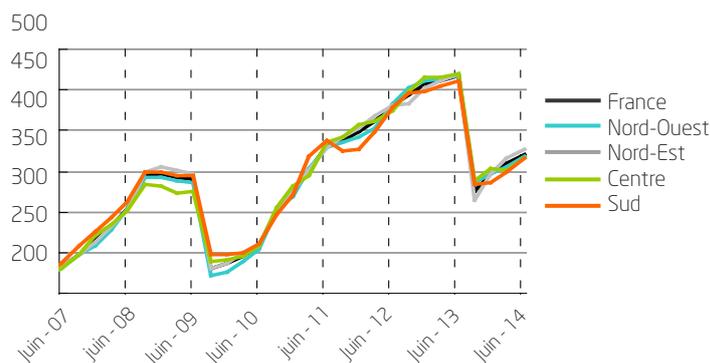
### Colza, tournesol, soja : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Malgré la plus importante réévaluation de fin de campagne parmi les espèces enquêtées, le prix du tournesol enregistre la plus remarquable baisse de prix sur un an après le record de 2012/13 : -135 euros. A 330 €/t, il faut remonter à la campagne 2009/10 pour relever des prix inférieurs.

### Colza : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Le prix moyen consolidé de campagne du colza est de 372 €/t. Après trois campagnes consécutives de prix records, ce prix s'établit à près de 100 euros de moins qu'il y a un an et près de 60 euros de moins qu'il y a deux ans. En revanche, la décote à 3 ans reste très modérée, inférieure à -10 euros.

A l'échelle locale, comme les quatre précédentes campagnes, les prix sont très proches, compris dans un intervalle de moins de 10 euros. Les corrections de fin de campagne ont permis un resserrement des valeurs interrégionales. Ainsi, les regroupements du Sud et du Centre ont bénéficié de rattrapages nettement plus élevés (+17/18 euros par rapport au prix consolidé à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre, pour un prix définitif moyen de 367 €/t) que le Nord-Est qui bénéficiait déjà des prix les plus attractifs (+9 euros).



## Protéagineux

Depuis la campagne 2010/11, la collecte de pois et de féveroles ne cesse de reculer. Entre 2012/13 et 2013/14, la baisse de la collecte est équivalente sur les deux espèces : -9 %. Malgré cette raréfaction de l'offre, les prix des protéagineux n'ont pas échappé à la tendance baissière généralisée après les records enregistrés en 2012/13.

La prise en compte des données complémentaires du dernier trimestre de campagne a permis une revalorisation du prix moyen des pois de 8 euros et de 11 euros sur le prix moyen des féveroles.

Ainsi, en moyenne sur la campagne 2013/14, une tonne de féveroles se sera échangée contre 263 euros alors qu'une tonne de pois aura trouvé acheteur contre 230 euros. A l'image des campagnes 2007/08 et 2012/13, les féveroles auront ainsi conservé un bonus de près de 15 % par rapport aux pois.

A 263 €/t, le prix des féveroles accuse donc une décote de -15 % par rapport au prix record de l'année précédente. A cette exception près, ce prix demeure le plus élevé depuis le début de cette enquête (soit 2006/07 pour les féveroles).

La situation est comparable sur les pois, pour lesquels ce prix d'achat définitif moyen (230 €/t), en recul de -14 % sur un an, reste, pour les autres campagnes, le plus élevé depuis la mise en place de l'enquête pour cette espèce (2005/06).

### Féveroles, pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

A l'échelle interrégionale, les corrections de fin de campagne ont été relativement homogènes. Ainsi la hiérarchie observée tout au long de la campagne s'est confirmée : le regroupement du Centre conserve les prix les moins attractifs (221 €/t) alors que le regroupement du Nord-Ouest profite des prix les plus élevés (236 €/t).

### Pois : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

## Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales et des oléoprotéagineux achetés par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Tous les trimestres, les Directions Régionales de FranceAgriMer calculent un prix à la production moyen régional par espèce depuis le début de la campagne. Ce calcul s'effectue à partir de la comptabilité (compte d'exploitation) d'un échantillon de 130 collecteurs représentatifs (tonnages collectés et valeurs des apports). Aucune distinction n'est faite entre les différents systèmes de transactions.

Il s'agit de prix consolidés et non pas de prix à un instant donné, ce qui permet donc de prendre en compte les compléments de prix apportés en cours de campagne. Ces prix s'entendent rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et après déduction des frais de séchage pour le maïs.

### Rappel des régions enquêtées selon l'espèce

- **Blé tendre** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Blé dur** : Sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur), Ouest-Maritime (Pays de la Loire, Poitou-Charentes), Centre-Est (Centre, Rhône-Alpes)
- **Orges** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Avoine** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Seigle** : Alsace, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Triticale** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
- **Maïs** : Nord-Ouest (Bretagne, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Auvergne, Centre, Ile-de-France, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Sorgho** : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Colza** : Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie), Nord-Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine), Centre (Centre, Rhône-Alpes), Sud (Aquitaine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- **Tournesol** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Soja** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes
- **Pois** : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes
- **Féveroles** : Aquitaine, Centre, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de la Loire, Picardie

---

Les prix payés au x producteurs - résultats de l'enquête trimestrielle pour la campagne 2013/14 / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2014

FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

tél. : +33 1 73 30 30 00 / [www.franceagrimer.fr/](http://www.franceagrimer.fr/) / [www.agriculture.gouv.fr/](http://www.agriculture.gouv.fr/) / Directeur de la publication : Éric Allain /

Rédaction : Direction Marchés, études et prospective / Service Bases d'information économique / Unité Enquêtes et données filières / Dominique Brulé

Conception et réalisation : FranceAgriMer, service de la Communication, studio PAO

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Fin de rédaction : décembre 2014

Sources principales : FranceAgriMer – établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Crédits photos : FranceAgriMer / Droits réservés

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer / ISSN 2259 - 0161

